

Stop béton maintenant

À l'approche des élections, il nous semble important de comprendre comment chacun des candidats qui se propose de nous représenter dans la commune se positionne sur différentes thématiques, alliant aménagement du territoire, logement, préservation des terres agricoles, préservation de la biodiversité et démocratie citoyenne.

Nous vous remercions d'avance pour le temps que vous voudrez bien consacrer à répondre à nos questions.

Nous diffuserons ensuite vos réponses et vos éventuelles abstentions auprès des citoyen·ne·s de la commune.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à info@hoyemont.be.

Ce questionnaire a été rédigé par le collectif « Hoyemont dit non ! » en collaboration avec le Comité de Quartier du Pont-de-Scay, le comité de Poulseur et le collectif « Occupons Le Terrain » dans le cadre de la campagne « Stop béton Maintenant ! ».

Comment vous positionnez-vous quant à ces différents enjeux ?

Positionnez-vous sur une échelle de 1 à 3, le 1 étant défavorable et le 3 favorable. Vous aurez ensuite un espace limité pour expliquer éventuellement votre position.

Si vous ne répondez pas à une question, vous serez considéré comme "sans avis".

1. Plan de secteur et Schéma de Développement Communal

Êtes-vous favorable à

- Revoir le Schéma de Développement Communal de notre commune de manière à préserver les terres agricoles, les forêts et les espaces verts de l'artificialisation, quelle que soit leur affectation au Plan de Secteur ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

L'objectif est bien de préserver le côté agricole, forestier et rural de la commune. On a besoin d'un état des lieux sur l'importance des occupations autres que celles prévues au PS.

- Adopter un moratoire destiné à refuser toute demande de permis impliquant l'artificialisation de terres agricoles, de forêts ou d'espaces verts, quelle que soit leur affectation au Plan de Secteur ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Oui, mais un moratoire est toujours temporaire. Il faut en profiter pour faire l'état des lieux. Il faut surtout convaincre de l'importance de ces zones pour la qualité de vie, la biodiversité et la gestion de l'eau.

2. Logement accessible et réhabilitation des espaces déjà artificialisés

Êtes-vous favorable à

- Mettre en place diverses mesures et actions afin de lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants (taxe communale, partenariat avec agences immobilières sociales...) ? Si oui, lesquelles ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Il faut surtout les préparer en partenariat avec l'AIS et les communes voisines.

- Revoir les aides financières à la hausse et revoir les règles d'urbanisme pour faciliter la rénovation, la réhabilitation des bâtiments et, le cas échéant, la division des logements ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Les règles ne dépendent pas de la commune, il faut donc aussi les défendre au niveau de la Région et surtout bien informer la population sur les aides et ces règles.

3. Terres agricoles

Êtes-vous favorable à

- Réaliser une grande analyse sur le recensement et l'affectation réelle des terres agricoles qui inclurait toutes les terres agricoles (celles situées en zones agricoles au plan de secteur, mais aussi les terres cultivées situées dans d'autres zones au plan de secteur), l'affectation réelle des terres agricoles (prairies permanentes, prairies temporaires, cultures, terres agricoles non-utilisées, etc.), une analyse détaillée des terres agricoles non-utilisées pour l'agriculture (prairie pour chevaux, extension de jardin, cultures non-alimentaires, sapins de Noël, horticulture, agrivoltaïsme, etc.) ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

A faire avec l'état des lieux évoqué à la question 1

- Élaborer une politique communale ou pluri-communale pour préserver et mettre à disposition des terres agricoles publiques pour la transition agroécologique (installation de nouveaux paysan·ne·s, espaces-tests agricoles, potagers partagés, approvisionnement des restaurations collectives, etc.) ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

L'important est d'être attractif pour ceux qui veulent s'y investir.

- S'engager à garantir que la fonction première de toutes les terres communales actuellement dédiées à l'agriculture reste agricole, qu'importe leur statut au plan de secteur ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Bien sûr pour les terres agricoles au PS , mais plus difficile si ces terres ont un autre statut au PS

4. Biodiversité et espaces verts

Êtes-vous favorable à

- Mettre en place une politique de préservation des espaces naturels et de verdurisation des espaces déjà artificialisés afin d'accroître la biodiversité (plantation d'arbres, haies, diminution de l'éclairage public...) ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Cela fait partie de la gestion des eaux en évitant l'imperméabilisation des sols.
Se concerter avec RESA sur l'éclairage.

5. Démocratie et accès à l'information

Êtes-vous favorable à

- Élargir l'accès à l'information dans le cadre des enquêtes publiques, rendre plus facile la consultation des documents en ligne et sur papier ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Bien prendre en compte qu'une ^partie importante de la population reste attachée au papier et au contact humain.

- Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre aux habitants de co-créer et co-décider de l'avenir de leur quartier ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Cela fait partie de notre programme.

- Co-construire le nouveau Schéma de Développement Communal avec les citoyen-ne-s de la commune à chaque étape de la procédure ? Si oui, de quelle manière ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Oui sur le principe mais travail de longue haleine (comités de quartier et de village, assemblées citoyennes, consultation populaire, réflexion avec des professionnels etc...)

6. Projets sur la commune de Comblain-au-Pont

Vous engagez-vous à refuser systématiquement l'ouverture de nouvelles voiries dans les espaces verts, peu importe l'affectation de ces zones au plan de secteur ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

Cela doit être la règle générale et si cela s'avérait vraiment nécessaire, il faut prévoir une compensation.

Vous engagez-vous à refuser tout projet concernant l'ancien camping de Hoyemont qui n'irait pas dans le sens de la réhabilitation du lieu en une zone de verdure pensée comme un havre pour la faune et la flore locales, et en un lieu de tranquillité/sérénité pour les habitants du hameau et à entreprendre un recours au Conseil d'Etat en cas de décisions contraires de la part de la Région Wallonne ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

Oui sur le principe mais pour le Conseil d'état le recours doit être bien réfléchi et fondé.

Soutenez-vous la réalisation d'une étude relative à l'impact cumulé de la construction et de l'exploitation du village de vacances (schéma d'orientation locale) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

Vous engagez-vous à agir en faveur d'une modification du plan de secteur afin que l'ancien camping de Hoyemont redevienne une zone agricole (c'est-à-dire son affectation première) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

Mais c'est évidemment une décision régionale in fine

Êtes-vous favorable à un encadrement plus strict de l'offre de logements touristiques ?

- Défavorable 1 2 3 Favorable
-

Commentaire éventuel :

La question est très générale. Les problèmes devraient être identifiés. Bien sûr lutter contre la spéculation immobilière est une nécessité.

Vous engagez-vous à préserver de manière définitive tous les espaces verts de Comblain-au-Pont définis comme ZACC au plan de secteur ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

Et les étendre si possible. Cela fait aussi partie de la lutte contre le ruissellement.

Êtes-vous favorable à la création d'aménagements viables et durables afin d'améliorer la gestion des eaux et des coulées de boue venant en amont du quartier Pont-de-Scay (prairies et route d'Oneux) ?

Ces aménagements auront pour but de protéger vos citoyens et leurs biens face aux inondations de plus en plus récurrentes avec le changement climatique.

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Il est essentiel de travailler sur tout le bassin Ourthe-Amblève. Cela n'empêche pas de prendre déjà des initiatives mais les eaux ne s'arrêtent pas aux limites communales.

Vous engagez-vous à limiter l'imperméabilisation des chemins et voiries qui ne sont pas encore asphaltés (voies vertes, chemins de terre, chemins agricoles...) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Commentaire éventuel :

Evidemment

Il y a eu cette année une demande d'urbanisation à Poulseur qui consistait en la création d'un nombre important de lots sur une parcelle enclavée de la rue des Ecoles. Êtes-vous favorable à la création de nouveaux lotissements à Poulseur ?

Défavorable 1 2 3 Favorable

Commentaire éventuel :

Nous nous sommes opposés à ce projet. Les analyses du secteur de la construction montrent une diminution de l'attrait pour les lotissements au profit de la densification et de la rénovation.

Votre profil

Nom et prénom :

Daras José

La liste sur laquelle vous vous présentez :

ECOLO

La questionnaire touche à sa fin. Souhaitez-vous ajouter un commentaire ?

Vu sa situation budgétaire la commune devra hiérarchiser les mesures à prendre et privilégier d'abord les mesures les moins coûteuses et il y en a.

Nous vous remercions de votre participation et vous souhaitons une belle campagne !

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms